

Informations de base	
COM(2025)0122	Phase préparatoire au Parlement
Document de la Commission (COM)	Proposition d'acte juridique présentée sur la base de l'article 122 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, renvoyée à la commission des affaires juridiques (JURI) pour vérification de sa base juridique, conformément à l'article 138(2) .
Établir l'instrument «Agir pour la sécurité de l'Europe par le renforcement de l'industrie européenne de la défense» («instrument SAFE»). Proposition de règlement du Conseil	
Subject	
3.40.09 Industrie de la défense et de l'armement 6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	